

TOGO : Bilan d'une gestion

A la lumière du livre « A la rencontre du Togo » de Jean de Menthon, (éditions L'Harmattan), lecture éclairée par une expérience du terrain, nous permettons aujourd'hui l'autopsie d'une économie faite de hasards et de bricolages : l'économie togolaise dans laquelle tous les modèles furent copiés avec plus ou moins d'insuccès. Des plans quinquennaux à la chinoise (sans aucune provision budgétaire certaine) au modèle coopératif israélien (par effet de mode et opportunisme), un point commun caractérise toutes ces étapes : l'absence de perspectives à long terme et, tout comme pour la politique, absence de base idéologique ou théorique.

Après une longue traversée du désert, l'économie togolaise révèle aujourd'hui ses failles au grand jour. Longtemps faite de corruption, d'amateurisme et d'improvisations, elle dévoile enfin certains mécanismes qui, du temps béni des vaches grasses passaient assez aisément inaperçus.

Les débuts du règne d'Eyadéma furent pourtant aussi chanceux en économie qu'en politique. « J'ai ramassé un pouvoir qui traînait » se plait-il à dire; avec la bourse, diront certains. Un vent favorable (le vent d'Ouest) poussait alors le Timonier national: le port, tout neuf, stimulait le commerce, l'extraction du phosphate venait tout juste d'être rodée, la première et modeste industrialisation, amorcée par Sylvanus Olympio, paraissait réussir, les cours du cacao et du café étaient satisfaisants, l'aide étrangère importante. Et puis est venu le boom des phosphates. Soutenu par la métropole, avec l'accident de Sarakawa et son cortège de mise en scène politico-idéologique, le Togo devient le portefeuille garni du guide. Mais après quelques années de java, Le Fondateur s'est trouvé endetté jusqu'au cou. Aucune prévision du Ministère Togolais du Plan ne laissait entrevoir une telle issue.

A la fin de 1982, désorienté et afin de pouvoir bénéficier d'un nouvel échelonnement de la dette et de crédits relais du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de la France, le Togo accepta les conditions des experts du FMI. Elles furent appliquées à partir de 1983: taxe spéciale de 5% sur les traitements et salaires, blocage des traitements, alignement en baisse des salaires du secteur public sur ceux de l'administration, fixation de la retraite à cinquante ans (plus tard après trente ans d'activité), arrêt du recrutement, réduction des dépenses de matériel et d'entretien, assainissement financier des nombreuses entreprises publiques, liquidation, privatisation ou location du secteur industriel d'Etat. C'est le chemin de croix de la population ; ces conditions ne s'appliquant qu'à une certaine classe (à l'exemple, certains ministres et militaires en poste depuis plus de 30ans). Le Togo se résignera ensuite à fermer la ligne de chemin de fer Lomé Aného, la première de celles construites par les Allemands, la ligne des cocotiers. On oubliera de donner congé au ministère du plan, alors vidé de tout sens.

L'activité a été d'autant plus longuement frappée qu'à partir de 1986, le cours du cacao et du café s'est effondré. En 1992, il n'avait toujours pas remonté. La crise s'est prolongée, la tutelle complaisante du FMI aussi, sans même que l'on perçoive quand elle pourrait cesser.

La situation économique était donc très mauvaise, l'été 1991, lorsque le Président se vit imposer un nouveau gouvernement par la Conférence nationale. Depuis, l'insécurité politique entretenue a encore aggravé les données.

Le moment est venu d'analyser l'économie du Togo secteur par secteur, à l'aube, espérons-le, d'un nouveau départ.

A. La verte révolution

Le Togo est encore en majorité rural: les deux tiers des habitants vivaient toujours de la terre en 1992. Mais les récoltes, sans stagner, ont progressé de 1960 à 1992 un peu moins que la population, la productivité des ruraux n'ayant guère augmenté tandis que s'amorçait l'urbanisation du pays.

Pourtant, à partir de mars 1977, dix ans après son arrivée au pouvoir, Eyadéma avait donné le coup d'envoi de sa "révolution verte" pour développer la production agricole.

L'objectif était de moderniser l'agriculture et d'arriver à l'autosuffisance alimentaire dans les cinq ans, c'est-à-dire en 1982. Quinze ans après, en 1992, cet objectif n'est toujours pas atteint, comme le laissait prévoir une étude établie en 1989 par André Schwartz, de l'Orstom. Bien au contraire, on constatera la faillite des structures de base telles que la Caisse Nationale de Crédit Agricole à travers des mécanismes de gestion assez singuliers.

Un système centralisé d'impulsion avait été mis en place. Les sociétés régionales d'aménagement et de développement, créées après l'indépendance pour coiffer les sociétés publiques d'action rurale (anciennes SIP), avaient été remplacées par des directions régionales (DRDR), et des sociétés de type vertical par produit ou groupe de produits avaient été constituées: la SONAPH (Société nationale pour le développement de la palmeraie et des huileries), la SRCC (Société pour la rénovation du café et du cacao), la SOTOCO (Société togolaise du coton), ou encore Togofruit, chargée surtout de développer une filière ananas.

La révolution verte impliquait une transformation des techniques de culture. Pourquoi ne pas brûler les étapes, passer de la houe au tracteur (?) s'était demandé le Président-révolutionnaire, en se laissant convaincre d'acheter d'un coup un grand nombre de tracteurs et de machines agricoles. Personne n'avait été formé à leur utilisation et on n'avait même pas prévu de hangars pour les abriter, cher ministre du plan; il fallut donc

improviser. D'abord géré par un établissement public chargé de louer le matériel, ce parc fut ensuite confié à une société privée, sur pression du FMI; mais cette société dut être mise en liquidation en 1988. Une cinquantaine de tracteurs restaient alors utilisables, sur les 332 achetés en 1977, la plupart n'ayant même pas servi.

Un développement de la culture attelée fut ensuite tenté, avec juste un peu moins d'insuccès. En 1982 fut institué le Propta, projet pour le développement de la traction animale. Le nombre d'attelages augmenta, tout en restant très faible. Un Allemand, Heinz Strubenhof, qui a étudié les possibilités de passer de la houe à la culture attelée au Togo donne des chiffres très précis pour 1985: 4.196 attelages dont 3.214 dans la région des savanes. Là on était plus habitué aux bovidés, encore que les paysans confiaient les troupeaux à des Peulhs venus du nord.

La presque totalité du million de cultivateurs continua donc à cultiver à la houe et à la machette. Les Allemands, au début du siècle, puis les Français, avaient déjà échoué à convaincre les paysans togolais de passer à la culture attelée.

1. L'élevage

L'encouragement de l'élevage faisait également partie de la "révolution verte": la diffusion de bovidés améliorés devait à la fois favoriser la culture attelée et la production de viande. Aussi des fermes furent-elles créées, totalisant 9.000 bovins de qualité (lesquels deviennent rapidement le garde-manger de l'armée togolaise).

Un effort parallèle a porté sur les ovins et les caprins; des géniteurs perfectionnés furent produits et répandus. Par ailleurs, une société arabotogolaise à capitaux libyens a créé, dans le sud, une ferme avicole pouvant produire 225.000 poulets par an, et de grandes quantités d'œufs. Des déclarations gouvernementales ont en outre laissé entendre qu'un jour, lorsque les animaux sauvages se seraient beaucoup multipliés, les parcs nationaux faciliteraient l'approvisionnement en viande du pays. Pourquoi pas?

2. Assistance verticale

La présence de moniteurs sur le terrain a été renforcée, surtout en certaines zones de colonisation, mises en valeur sur financement français ou européen, ou encore chinois ou nord-coréen, pour le riz. Un lancement en cours de riziculture a toutefois été saboté par le Président lui-même lorsqu'il a décidé d'étendre la réserve d'animaux en bas du pays kabyé. Le Fonds européen a financé une opération très coûteuse, appelée Fed Kara. Elle n'a pas du tout joué le rôle espéré de réalisation modèle alors qu'il y eut pourtant jusqu'à deux cents agents d'encadrement pour huit cent trente six exploitants et que les paysans avaient reçu gratuitement matériel, semences, engrais. La culture attelée a été encouragée, mais lorsque finalement elle a été rendue obligatoire, beaucoup de paysans s'en sont allés. Sans doute le dialogue avait-il manqué. Alors que les Kabyés étaient très attachés à une rotation sur trois ans, igname, mil, haricots, on a voulu leur imposer le riz et l'arachide. Pourquoi? Peut-être parce que ces denrées semblaient plus rentables aux bailleurs de fonds, songeant aux revenus monétaires.

3. Des résultats médiocres

Après des cris de victoire poussés en 1986, à la suite de deux années servies par une pluviométrie exceptionnelle, les résultats redevinrent moroses. A. Schwartz a comparé la moyenne de production des dix premières années de la "révolution verte" aux cinq années antérieures: la production totale en poids des produits vivriers (arachides incluses) a progressé de 14%, nettement moins que la population. Cependant, céréales et arachides se sont accrus plus que les tubercules, ce qui atténue l'écart en calories et indique une amélioration de la qualité de l'alimentation.

Les bovins n'avaient progressé, eux, que de 13% au bout de 10 ans de révolution verte: 238.000 environ contre 210.000; les chiffres sont très faibles par rapport aux possibilités du pays. Mais le développement des chèvres et des moutons a été important: l'ensemble caprins-ovins est passé de 1,3 à 2,2 millions.

A la fin des années 1980, un projet de sucrerie intégrée a été lancé à Anié, dans le sud-ouest, avec l'aide des Chinois. 5.000 tonnes de sucre sont espérées. Jusqu'ici, faute d'assez de cannes, la production n'a atteint que 2.000 tonnes, ce qui représente déjà un quart de la faible consommation du Togo.

4. Le front du refus : la révolution blanche

Phénomène étrange, la production de coton s'est beaucoup développée dans les années quatre-vingt; elle a même bondi de 1983 à 1986, passant de 10.000 à 32.000 tonnes de coton fibre. Ensuite elle a continué à progresser et, sur trente ans, de 1959 à 1989, la production de coton fibre est passée de 2.000 à 40.000 tonnes. Les rendements à l'hectare ont presque doublé et les superficies emblavées ont plus que décuplé, occupant en 1989 près de 90.000 hectares. En 1989, justement, les exportations de coton fibre ont dépassé pour la première fois en valeur celles de cacao et de café réunies. Ensuite l'écart s'est creusé, tandis qu'en plus l'huile de coton et les tourteaux pouvaient être utilisés sur place ou exportés. Quelle étrange évolution, si l'on sait qu'Eyadéma visait, avec sa révolution verte, d'abord l'autosuffisance alimentaire! Maintenant, plus de la moitié des exploitants togolais cultivent en famille, du nord au sud, un demi hectare de coton en moyenne.

Le coton n'a jamais été cultivé là qu'en association avec d'autres cultures, par exemple en alternance avec

l'igname. Dans la zone à double saison des pluies, le maïs et le coton peuvent être récoltés successivement dans l'année sur un même sol. A. Schwartz explique que les paysans se sont aperçus que, pratiquée en plus, la culture du coton est intéressante pour eux: en 1988, un demi hectare leur rapportait 42.000 CFA (62.47€) nets par an.

Cependant, les importations de produits alimentaires par tête se sont accrues, notamment celles de céréales et de viande. De 1957 à 1959, les importations de blé, de farine et de riz étaient de l'ordre de 4.000 tonnes par an; trente ans plus tard, elles atteignaient en moyenne 60.000 tonnes, avec de grandes variations liées à la pluviométrie. La production locale de grains, elle, était d'environ 500.000 tonnes autour de 1990. Les rendements restent faibles pour ces céréales (maïs, mil, sorgho, riz), un peu en-dessous de la tonne à l'hectare.

Beaucoup d'habitants des villes se sont mis au pain et au riz une année de mauvaise récolte et, pour des raisons de commodité, ils ont continué ensuite à s'en nourrir en partie, ce qui crée une nouvelle dépendance, totale pour le blé, partielle pour le riz dont la moitié de la consommation est produite sur place. Bien sûr, les subventions occidentales aux exportations de blé nuisent aux paysans togolais et, par là, à leur pays.

5. Les causes de l'échec

Les objectifs de la révolution verte n'ont donc pas été atteints. Pour l'essentiel les méthodes sont restées traditionnelles et la productivité faible. Pourquoi cet échec d'un fils de paysans kabyés, y compris chez les siens, pourtant si favorisés en crédits et en assistance technique?

D'abord, les méthodes employées ont été souvent coloniales, autoritaires, sans dialogue ni patience. Ensuite, rien n'a été fait pour modifier en profondeur les programmes scolaires, qui chassent de leur village les enfants les plus intelligents et les plus novateurs. Enfin, sauf dans les discours, *le développement rural n'a jamais été une priorité, notamment pour les investissements.*

A l'inverse, les paysans qui travaillent pour l'exportation ont été exploités au maximum pour financer les projets démesurés. Le prix d'achat pour le café et le cacao a été fixé encore plus bas au Togo qu'en Côte-d'Ivoire ou au Cameroun par exemple; ainsi, pour la récolte 1983-1984, le producteur togolais recevait-il 290 CFA (0.43€) par kilo de café, alors que l'OPAT (Office des produits agricole togolais) conservait une marge nette de 731 CFA. La marge était du même ordre pour le cacao, moindre pour le coton.

Dans le plan de développement 1976-1980, soit en plein lancement de la révolution verte, le pourcentage des investissements publics affectés à l'agriculture et au monde rural était de 11,9% du total. C'est d'autant plus faible que beaucoup de ces investissements ont été mal répartis ou tout à fait gaspillés (tracteurs) et que, ce qui est appelé "investissement", n'est pour une part que renouvellement ou simple entretien.

Les investissements les plus utiles sont ceux concernant l'accès des paysans à l'eau, pour eux, pour leurs animaux, pour leurs champs. En utilisant mieux l'aide extérieure, on aurait pu creuser plus de puits. Le progrès aurait pénétré dans les villages dont c'est le plus gros handicap. Et puis la multiplication des petits barrages agricoles aurait protégé les nappes phréatiques et encouragé le maraîchage.



Exemple de réalisation

Les investissements en matière de mécanisation se sont faits en dépit du bon sens. Dans son étude sur la culture attelée au Togo, Strubenhoif explique que celle-ci ne peut intéresser les paysans que lorsque la terre devient rare. Tant qu'elle abonde, qu'on peut la laisser se reposer, la houe répond aux besoins. Compte tenu du temps consacré aux animaux, du coût de leur nourriture, la culture attelée n'accroîtrait pas la productivité,

Surtout au sud où il y a beaucoup d'arbres et donc de souches à enlever. En outre, la culture attelée ne convient guère pour les tubercules...

B. Le Togo face à la mondialisation

Les difficultés du Togo ont été aggravées par la chute des cours du café, du cacao, du coton, en francs constants. Leur baisse a été forte et durable à partir de 1986. Jusque-là, rien que d'hélas habituel ne s'était produit pour le café et le cacao. Des bas et des hauts se succédaient, faute d'une sérieuse régulation des marchés impliquant une discipline de producteurs organisés.

Si l'on compare 1960, année de l'indépendance, à la fin 1985, un quart de siècle après, le café avait gagné 40% en francs constants et le cacao 30%. Le coton avait, quant à lui, baissé de moitié. Pourtant, la production de café et de cacao au Togo avait stagné tandis que celle de coton s'était développée; paradoxe apparent car, et c'est ce qui importe à cet égard, le prix d'achat aux paysans par l'OPAT avait, lui, été beaucoup réduit en francs constants pour le café et le cacao. Et d'ailleurs, la marge d'extension de ces cultures, sans être nulle, n'est pas considérable.

Par contre, si l'on choisit de prendre non pas les vingt-cinq années après 1960 mais les trente, en comparant les produits de la fin 90 à ceux de la fin 60, apparaît une chute dramatique. C'est que, de 1986 à 1989, a eu lieu un effondrement des cours du cacao et du café en francs constants (plus de 70% et de 80) sans qu'un redressement intervienne par la suite. Pour le coton aussi, les perspectives sont actuellement très mauvaises. Pourtant, de 1986 à 1989, les économies occidentales se portaient assez bien. C'est donc l'accroissement excessif de l'offre qui semble en cause: la Côte-d'Ivoire, par exemple, n'a-t-elle pas poussé sa production de cacao jusqu'à 800.000 tonnes, la multipliant par treize depuis son indépendance et devenant le premier producteur mondial?

Le phosphate, lui, en francs constants, avait vu sa valeur nominale multipliée par cinq entre 1972 et 1975. Ensuite, il a baissé puis surtout oscilla de la même façon que le dollar. En 1991, le prix moyen "départ Togo" a été de 250 francs français la tonne, à peu près, en francs constants, comme vingt ans plus tôt.

La conclusion qui s'impose, c'est que le Togo a absolument besoin de s'industrialiser, pour que son niveau de vie dépende moins de toutes les fluctuations, de toutes les spéculations, du dollar ou encore des campagnes écologistes contre le phosphate. Il ne faut pas, ou il ne faut plus, compter sur les exportations agricoles ou minières pour s'arracher à la pauvreté.

1. L'ère industrielle

Jusqu'au boom phosphatier, une industrialisation prudente avait été mise en route avec trois usines assez importantes: la brasserie du Bénin, près de Lomé (trois cents salariés), fabriquait de la bière: le complexe textile de Dadja, au sud d'Atakpamé (six cents salariés), produisait des pagnes imprimés à partir du coton local. Quant à la Sotoma (Société togolaise des marbres et matériaux de construction), installée sur la zone portuaire (cinq cents salariés), elle découpait des plaques d'un marbre gris-blanc extrait près de la voie ferrée du centre et elle projetait de produire aussi des briques industrielles et des carrelages. Les phosphates, avec leur usine de concentration, employèrent pour leur part, dès leur première phase, mille trois cents salariés (deux mille quatre cents en 1988).

Déjà, cependant, étaient apparus clairement les graves handicaps à l'industrialisation du pays: le coût de l'énergie, l'étroitesse du marché, la corruption du politique et l'absence de capitaux privés locaux. Aucun Togolais ne cherchait à se lancer dans l'aventure, ne serait-ce que par une participation au capital. Il y en avait pourtant de riches ou d'assez riches tirant leur fortune de l'immobilier, du commerce, voire de l'usure et de la corruption. Mais ceux-là préféraient continuer sur la même voie dans un pays à forte activité commerciale, contrebande comprise, et dont la capitale se développait rapidement. En outre, les mieux nantis choisissaient souvent les placements en Europe. Sauf sérieux contrôles auxquels personne ne songeait, la zone franc rendait aisés de tels mouvements.

Dans ces conditions, le gouvernement togolais, s'il voulait une industrie nationale, devait s'en mêler. Une participation de l'Etat présentait le double avantage d'encourager le capital extérieur, en limitant ses engagements, et d'éviter qu'une industrialisation purement étrangère aggravât la dépendance. Par contre, un Etat mal préparé multipliait les risques s'il opérait seul, et encore plus s'il cherchait le spectaculaire.

2. Les investissements inutiles

Pourtant, lors du boom des phosphates, Eyadéma, très mal conseillé et accessible aux tentations, se lança dans l'industrie lourde: aciérie électrique, raffinerie de pétrole, cimenterie. L'aciérie et la raffinerie furent des éléphants blancs typiques, livrés clefs en main en 1978 et 1979, sans que des entreprises qualifiées y soient associées, sans étude sérieuse de marché ni des dépenses. La raffinerie devait traiter un million de tonnes, dix fois la consommation du Togo. En plus, ses caractéristiques ne correspondaient pas au pétrole du Nigeria, celui qui devait être acheté. L'aciérie, on l'a vu, fut sous-utilisée, la raffinerie ne fonctionna jamais.

Au contraire, l'ensemble cimentier avait été étudié dans le cadre de la CEDEAO et son capital avait été constitué, à égalité, par la Côte-d'Ivoire, le Ghana et le Togo. Ce projet-là avait reçu la bénédiction d'experts étrangers et internationaux. Sur un important gisement de calcaire près de Tabligbo, à 45 km de la côte

togolaise, la CIMAO (Ciments de l'Afrique de l'Ouest) construit une usine de clinker. Ce produit intermédiaire devait être transformé en ciment par des unités que chaque partenaire installerait dans sa zone portuaire.

L'usine de clinker, qui avait démarré en 1980, dut fermer ses portes cinq ans plus tard, lorsqu'une sécheresse, affectant le barrage ghanéen d'Akosombo, la priva d'électricité. Cet accident était exceptionnel et le barrage construit sur le Mono, qui allait permettre une interconnexion, aurait évité à l'avenir de semblables coupures. Mais la CIMAO n'avait cessé d'être en difficulté, produisant un clinker plus cher que celui d'importation, surtout parce que, conçue trop grande, l'usine n'avait jamais tourné qu'à un tiers de ses capacités. De nouveau le surdimensionnement! Et la crise financière avait frappé les trois pays concernés juste au moment du démarrage du projet, entraînant une grave chute d'activité dans le bâtiment. De plus, les installations étaient faites pour une seule variété de ciment, ce qui empêchait de pallier les aléas du marché. Bien des handicaps, donc, qui ont empêché de rouvrir l'usine. Par contre, la fabrique de ciment du port de Lomé (CIMTOGO) - deux cent trente-trois salariés en 1988 - a continué, elle, de fonctionner.

Cet échec est d'autant plus désolant que le gisement de calcaire était important, qu'une ligne spéciale de chemin de fer avait été construite sur 45 kms pour apporter le clinker au port et que cette réalisation entrait donc dans le cadre si souhaitable de la coopération ouest-africaine. Le Togo, aujourd'hui, cherche un repreneur des installations de la CIMAO.

Un autre projet d'industrie lourde reste en suspens, celui d'une usine chimique d'acide phosphorique et d'engrais phosphaté. Jusqu'ici le Togo n'a pas trouvé de partenaire. Et c'est sans doute trop tard: un ensemble chimique de ce genre a en effet été inauguré en 1984 au Sénégal. Quitte à s'aventurer seul au moment du boom des phosphates, le Togo aurait mieux fait de choisir une usine chimique, construite sur son phosphate, qu'une aciérie et une raffinerie alors qu'il ne disposait ni de minerai de fer ni de pétrole.

D'autres opérations industrielles, moins coûteuses, furent financées, en totalité ou en grande partie, par le Togo. Le général Eyadéma multiplia sociétés d'Etats et sociétés d'économie mixte lesquelles étaient pour la plupart déficitaires lorsque le FMI examina, en 1982, la situation du Togo.

Le Général-président déclara lui-même crûment, le 24 avril 1983, à propos du secteur public: "la corruption, l'irresponsabilité et la dilapidation des biens publics dépassent tout entendement". On retrouvait la vieille méthode Eyadéma consistant à dénoncer très vivement chez les autres ce que personne n'osait lui reprocher à lui. Le Togo, dans le cadre de ses engagements vis-à-vis du FMI, se résigna à vendre, louer ou fermer ses entreprises industrielles...

3. L'aventure de la zone franche industrielle

Sans doute ce pays si étroit ne pourra-t-il de toute façon s'industrialiser vraiment que dans le cadre d'une union douanière et monétaire englobant le Ghana auquel Lomé est adossé et à condition que cette union se protège, côté mer, par des droits suffisants. Mais que penser, pourtant, d'un tout autre chemin, celui de la zone franche? Depuis longtemps, depuis Olympio, avant même que le port ne soit ouvert, le Togo s'était orienté vers la création d'une zone franche portuaire conçue, au départ, comme au moins autant commerciale qu'industrielle.

Le projet du Togo a séduit l'Agence américaine de développement et une société s'est même constituée aux Etats-Unis pour la parrainer, l'"Oversea private investment corporation". Des Canadiens aussi s'y sont intéressés un moment. Deuxième semestre 1990, le gouvernement togolais a organisé une promotion de sa zone en Europe. Le chiffre de cent mille nouveaux salariés a alors été avancé bien que le Togo n'en comptât plus que trois mille dans l'industrie, hors du phosphate. L'échec économique flagrant d'Eyadéma et son usure politique nuisent beaucoup à cette promotion.

Pour lancer cette zone franche industrielle, le Togo a accordé un maximum d'avantages. Les entreprises candidates, libres de choisir leur site, doivent seulement s'engager à exporter 80% de leur production et à donner priorité à l'emploi local. Des sortes d'enclaves seront constituées, bénéficiant presque de l'extraterritorialité: il y aura non seulement défiscalisation mais aussi exemption du droit du travail, et notamment des règles concernant le salaire minimum et le licenciement, suppression de toute formalité concernant les importations, les exportations, les mouvements de capitaux. En plus, des tarifs préférentiels sont prévus pour l'électricité, le téléphone, les prestations portuaires, le chemin de fer. Dans ces conditions, le seul intérêt pour le Togo de telles usines viendrait des emplois et de la formation.

C. Les perspectives économiques

Une fois le calme revenu chez lui, le Togo peut certes présenter des avantages par rapport à d'autres pays qui offriraient les mêmes privilèges: un climat de vacances au sud, chaud mais pas trop, justement proche de celui de l'île Maurice, le bilinguisme franco-anglais de beaucoup de Togolais (comme en île Maurice), une main-d'œuvre abondante, sinon formée du moins ouverte, souriante, souple et très bon marché. En outre, l'infrastructure, portuaire, aéroportuaire, routière (1.835 km de routes bitumées), ferroviaire, téléphonique, et aussi hôtelière, bancaire et commerciale est assez satisfaisante.

Le 29 septembre 1991, a été inaugurée l'installation en zone franche de la "Générale de matières premières". C'est une filiale de la société française du même nom spécialisée dans le conditionnement des produits chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires. Le personnel compte cinquante personnes, dont quarante-huit Togolais, autant de salariés devant être embauchés rapidement. Un tiens vaut mieux que mille tu l'auras!

1. L'Office Togolais des Phosphates

Le phosphate constitue sans doute la plus grande richesse du sous-sol du pays, mais cette richesse s'amenuise dangereusement, tant il est surexploité.

Au moment de l'arrivée au pouvoir d'Eyadéma, en avril 1967, moins de quatre millions de tonnes avaient été soustraites. Seulement, en vingt-cinq ans, jusqu'en 1992, l'extraction a porté sur cinquante-cinq millions de tonnes, environ la moitié des réserves estimées. Au rythme de trois millions de tonnes par an, il en resterait aujourd'hui pour quinze ou vingt ans, alors que le fond sera plus difficile à racler.

Prévues d'abord pour un million de tonnes, les possibilités d'extraction ont été portées à 1,5, 2, 2,5, 3 et enfin, récemment, à 3,5 millions de tonnes avec l'aide d'un prêt de la Caisse centrale de coopération économique. La France était donc pleinement associée à cette mauvaise action.

Le marché a néanmoins empêché le Togo de pousser aussi haut sa production. Après 3 millions de tonnes en 1989, les exportations sont retombées à 2,3 millions de tonnes en 1990 et ont atteint 2,8 millions de tonnes en 1991. Tout compris, le phosphate n'emploie que deux mille quatre cents salariés.

En moyenne, dans les années quatre-vingt, le phosphate a assuré, avec des hauts et des bas, 20% des recettes budgétaires du Togo et 40% de ses exportations. Au lieu d'être échangé contre du développement, il est devenu une des ressources courantes du pays atténuant seulement le déficit du budget et celui du commerce extérieur.

2. En matière d'énergie

Le Togo n'a longtemps disposé comme source d'énergie que de bois de feu, de charbon de bois, de débris végétaux, à commencer par les coques de noix de coco. Encore aujourd'hui, la plupart des habitants s'en contentent et le renouvellement du bois de feu n'a pas posé jusqu'ici les mêmes problèmes que dans les pays du Sahel. Un programme de fourneaux économisant le bois de cuisine a d'ailleurs été mis au point.

Bien sûr, le pays s'est mis à importer du fuel et de l'essence. Mais, à la suite de la construction du grand barrage ghanéen d'Akosombo sur la Volta, Togo et Bénin ont constitué une société commune, la Communauté électrique du Bénin (CEB) qui achète, depuis 1973, l'électricité au Ghana. La CEB dessert les villes du Sud-Togo et du Sud-Bénin, et notamment Lomé et Cotonou.

La même CEB reçoit aussi, depuis 1987, la production du barrage de Nangbéto, sur le Mono. Ce barrage, d'importance moyenne, est situé au Togo, à hauteur d'Atakpamé, avant que le fleuve ne serve de frontière avec le Bénin. Il peut produire 150 millions de kilowattheures par an, tandis qu'en aval un deuxième barrage à construire pourrait ajouter 50 autres millions de kilowatts. Une interconnexion a été établie avec les lignes venant du Ghana.

Le barrage de Nangbéto devrait aussi améliorer l'approvisionnement en eau de la région, favoriser la pêche, voire l'aquaculture, et permettre l'irrigation de 40.000 hectares. Mais une première étape en cours de réalisation ne porte que sur deux périmètres, de 2.000 ha, un pour le Togo, un pour le Bénin. Le lac de retenue couvre 18.000 ha.

Le financement des travaux (50 milliards CFA – 198.314 .820€) a été très international, avec intervention de la Banque mondiale et de banques arabe, allemande, française.

Des centrales électriques au fuel ont été installées progressivement dans les principales villes de l'intérieur, mais les abonnés sont encore peu nombreux. La consommation d'électricité au Togo ne s'élevait qu'à environ 250 millions de kilowattheures en 1990, nettement moins d'un millième de celle de la France.

3. Le Tourisme

Depuis son indépendance, le Togo avait souhaité développer son tourisme; seulement, l'évolution sous Eyadéma a été la même que pour l'industrie: d'abord une progression raisonnable, puis une brusque accélération des investissements et enfin, dans ce secteur aussi, ce fut la crise.

Les avantages touristiques du Togo, sans être comparables à ceux du Kenya, ne sont pas négligeables: sur le littoral, un climat estival toute l'année, favorable aux vacances, de belles plages de cocotiers sur les cinquante kilomètres de côte, du moins jusqu'à ce que les changements de courant les détruisent après le port, une nature variée, le sourire des habitants, le parler fréquent de l'anglais en plus du français, des réserves d'animaux, le lac Togo avec tous ses oiseaux et son grand plan d'eau pour sports nautiques.

Chez les peuples riches, les flux touristiques vers l'Afrique noire ne représentent que 3% du total. La marge d'accroissement est donc importante et le Togo devrait pouvoir en profiter.

Le premier grand hôtel de Lomé, l'hôtel du Bénin, déjà construit par l'Etat, avait été juste ouvert pour accueillir une partie des invités des fêtes de l'indépendance. Par la suite deux nouveaux grands hôtels furent bâtis, en 1968 et 1969, toujours par l'Etat, sur emprunts. L'un, à une vingtaine de kilomètres de Lomé, devant la plage, le Tropicana, constitué de bungalows, était orienté vers un tourisme familial de charters; l'autre, sur la marina

de Lomé, assez luxueux, l'hôtel de la Paix, reflétait par son allure joyeuse le sourire de la capitale.

En même temps, de petits hôtels avaient été construits dans l'intérieur, permettant l'organisation de circuits par les agences de voyage, et des réserves d'animaux avaient été créées. A ce point, on aurait pu attendre que tout cela se remplisse, ou presque, avant d'aller au-delà, ne pas trop écouter ce que les entrepreneurs proposaient.

Après le boom des phosphates, le gouvernement fit d'abord construire, devant la plage, le somptueux hôtel Sarakawa, puis ce fut l'hôtel du 2 Février, sur la place de l'Indépendance.

Compte tenu aussi d'hôtels privés confortables, le pays dispose de 2.500 chambres - soit 5.000 lits - de haut standing. C'est trop pour le moment. Le taux d'occupation des chambres n'a jamais été satisfaisant. L'Etat qui a confié la gérance de ses équipements à des chaînes hôtelières, doit assurer et leur rénovation et la couverture des déficits d'exploitation.

L'effort de promotion du Togo a-t-il été bien orienté? Peut-être a-t-on trop insisté sur le tourisme d'hiver, lors de la grande saison sèche, pas assez sur le microclimat de Lomé, qui permet aux Européens d'y passer de bonnes vacances en été: il pleuvra alors de temps en temps, mais presque jamais dans la journée, bien moins qu'aux Antilles ou en Savoie les mêmes mois. Lorsqu'il fonctionnait avec son organisation de type club, le Tropicana avait d'ailleurs des clients toute l'année.

Une société du genre "Club Méditerranée" pourrait sans doute obtenir de bons résultats toute l'année à l'hôtel Sarakawa. Avec son superbe parc devant l'océan, celui-ci semble juste fait pour ce genre d'organisation, et le Tropicana, restauré pourrait lui être associé dans une double formule luxe et familiale. Ces séjours continus feraient connaître le Togo, encourageraient l'artisanat, serviraient d'embrayage sur d'autres formes de tourisme auxquels participeraient des hôtels privés. Et une telle orientation permettrait aussi de remplir d'une clientèle d'hommes d'affaires et de personnalités de passage l'hôtel du 2 Février. La tour qui domine Lomé serait alors protégée de la concurrence fratricide du Sarakawa.

4. La pêche

Grâce à sa bordure atlantique, le Togo devrait au moins équilibrer sa balance pêche. Ce n'est pas le cas: au lieu d'exporter des quantités appréciables de poisson vers le Burkina-Faso, il importe un tiers de sa consommation. Celle-ci est assez forte, notamment sous forme de poissons séchés, faciles à transporter. La consommation est évaluée à environ un kilo par mois et par personne.

Des piroguiers continuent à s'aventurer en mer à partir de la plage. Mais un port de pêche a été créé, où accostent des chalutiers et surtout d'autres pirogues, débarrassées de la barre par la digue, et souvent motorisées. Le financement de la pêche, métier d'homme, par des "nanas" a été racontée par Jean Weigel, de l'Orstom. Certaines commerçantes en poissons se sont en effet mises à prêter de l'argent aux pêcheurs pour acheter filets, pirogue, moteur, puis, allant plus loin, elles sont devenues armateurs, tout se concluant oralement, sans aucun papier.

5. Le commerce

Ces nanas du port ne sont pas, bien sûr, aussi riches que les célèbres "nanas-benz", matrones puissantes, peu nombreuses, qui contrôlent le commerce des pagnes. Situées au sommet d'une pyramide de femmes très évasée, ces dernières choisissent qualités, dessins, couleurs des tissus, font de grosses commandes traitent avec les maisons de commerce, influencent la mode sur toute la côte ouest-africaine. D'habitude, elles circulent en mercedes et elles prennent souvent l'avion.

Pour les pagnes, ce ne sont pas les nanas qui servent d'auxiliaires aux maisons de commerce, mais l'inverse: les firmes se chargent des formalités nécessaires pour les commandes, les réceptions, les dédouanements, les règlements.

D'une façon générale, les femmes jouent un grand rôle dans le commerce au Togo, plus que les hommes. Ceux-ci travaillent comme salariés dans les firmes commerciales et commencent seulement à se mettre à leur compte. Les Allemands, on l'a vu, avaient cherché à écarter les autochtones du commerce extérieur, y réussissant pour longtemps, relayés par Anglais, Français, Libanais. Encore aujourd'hui, sauf pour les pagnes, les maisons étrangères restent prépondérantes, ce qui est une des caractéristiques de l'économie coloniale.

L'inconvénient, pour les pouvoirs publics, des réseaux de femmes, c'est qu'ils échappent à l'impôt, en dehors de quelques patentes et taxes de marché. Dans le cadre de l'affairisme d'Etat, le gouvernement a essayé de développer son propre rôle commercial, en créant des sociétés publiques. En plus de l'OPAT, chargé des produits agricoles d'exportation, furent créés Togograin, qui a reçu, sans grand succès, le monopole d'achat et de vente des produits vivriers, et la Sonacom (Société nationale de commerce), bénéficiant elle du monopole d'achat à l'étranger de produits courants, comme le sucre. Sur pression du FMI, le gouvernement a renoncé récemment à ces deux monopoles.

Les Nana-benz se conduisent en bonnes capitalistes, diversifiant leurs sources de revenus dans les taxis, l'immobilier, les pâtisseries, les boîtes de nuit, ainsi que l'a expliqué Egbomi Ayina. Mais elles ne se lancent pas dans l'industrie.

6. Le rôle de l'informel

Dans les villes togolaises, le secteur dit "informel" prend d'autres formes que celle des femmes revendeuses. Il y a maintenant des hommes marchands ambulants, leur façon d'accéder au commerce de détail. Surtout, beaucoup d'artisans du bois, du fer, des métaux précieux, des tissus, nombre de réparateurs de toutes sortes et maints tacherons travaillent à leur compte avec, à l'occasion d'un chantier, des employés et apprentis sans aucune couverture sociale. Selon le ministère du Plan, le secteur informel employait en 1989, hors paysans, trois fois plus de personnes que le secteur moderne. La population active aurait atteint alors 1,6 million de personnes sur 3,5 millions d'habitants et se serait répartie ainsi: un million dans l'agriculture, cent mille dans le secteur moderne, trois cent mille dans le secteur informel, deux cent mille chômeurs.

Cependant, il n'y avait plus, en 1989, que soixante quatre mille salariés officiels, fonctionnaires compris, et les autres travailleurs du secteur moderne, chefs d'entreprises et membres des professions libérales notamment, ne permettaient sûrement pas d'arriver à cent mille. Travailler dans le secteur moderne ne signifie d'ailleurs pas vivre de façon moderne: le salaire minimum n'est, en 1992, que de 14.000 CFA par mois pour 173 heures (20.42€). A l'inverse, tout le monde n'est pas pauvre dans le secteur informel.

L'agriculture urbaine de Lomé, Si pittoresque pour le voyageur, fait-elle partie du secteur informel ou du secteur rural? Christine Schilter y a consacré un livre. Cette agriculture occupe des terrains plus ou moins grands sur la zone industrielle du port, presque encore vide, sur les espaces réservés à l'université, à l'armée, au futur quartier de Lomé 2, mais aussi, ici ou là, sur un lot non encore construit ou, plus surprenant, sur la plage entre les hôtels de la Paix et Sarakawa. Les légumes poussent très bien sur le sable. Pour l'arrosage, il suffit de creuser un puits de faible profondeur.

C. Schilter a calculé que ces cultures pouvaient être très rentables pour les légumes et les plantes d'agrément. En outre, la vision des champs reconforte les nouveaux arrivants. C'est une imbrication de la campagne dans la ville.

7. Le secteur immobilier

Longtemps, les placements immobiliers à Lomé ont beaucoup rapporté. Il s'agissait, surtout à partir de 1960, de construire des villas modernes louées ensuite à des étrangers, spécialement aux diplomates qui s'installaient. Le système fonctionnait d'autant mieux que ces étrangers, ambassades comprises, ne pouvaient pas acheter de terrain au Togo, ou même en louer pour plus de neuf ans, sauf autorisation spéciale signée par le président de la République lui-même.

Cette modalité du régime foncier remonte au mandat de la SDN et à la tutelle de l'ONU. Parfois, au Togo, des étrangers louent un logement ou des bureaux dont ils ont eux-mêmes réglé la construction sous forme d'avance sur loyer. Pendant quelque temps, la location d'une première maison a permis à certains d'en financer une deuxième puis une troisième, les loyers étant hauts par rapport au coût de construction très bas du secteur informel. Naturellement, le système a fini par se gripper: les locataires potentiels de villas, surtout des plus luxueuses avec étage, étant en nombre limité.

Les Togolais, eux, ne peuvent pour la plupart que régler des loyers modestes: 5.000 CFA par mois à Lomé (7.44€) pour une chambre en dur disposant de l'électricité, 15.000 CFA pour deux chambres et un salon, 45.000 CFA pour une maison familiale assez grande.

L'immobilier, dans son ensemble, a été très atteint par la crise. Aussi voit-on de plus en plus des maisons en cours de construction dont le chantier est arrêté. Pour atténuer la crise du bâtiment, le Président-bâtitisseur a, dans les années quatre-vingt, obligé des maisons de commerce et des banques à se construire un nouveau siège social, plus prestigieux. Cette source là aussi a fini par s'épuiser.

Mais l'interdiction d'achat par des étrangers a freiné la spéculation sur les terrains. Aussi les prix sont-ils restés assez bas, à Lomé, par rapport à ceux d'autres capitales africaines.

8. Le secteur bancaire

A Lomé, les banques sont actives. Elles ont des clients du Bénin, du Ghana et même du Nigeria. En ce domaine, Eyadéma s'est montré prudent; il s'est notamment gardé d'intervenir dans la gestion des trois anciennes agences de banques françaises installées au Togo. Dès l'indépendance, elles avaient transformés en sociétés togolaises avec participation, parfois majoritaire, de l'Etat au capital: la BAO était devenu la BIAO Togo, la BNP avait pris le nom de la BTIC, le Crédit Lyonnais d'Union togolaise de banque. Ces établissements fonctionnent bien, contrôlés par leurs maisons mères.

L'autonomie de la Banque togolaise de développement, issue du Crédit du Togo, a été moins respectée. Quant à la Caisse nationale de crédit agricole, après avoir peu prêté aux cultivateurs, elle a été emportée par un scandale de détournement de fonds. Certaines banques, comme la banque togolo-lybienne, semblent avoir une activité modeste. Il n'y a pas eu jusqu'ici création d'établissement privé autochtone.

Les usuriers, eux, appartiennent au secteur informel. Usuriers et usurières font partie des Togolais les plus riches, leurs victimes devant parfois verser 20% d'intérêts par mois.

Cependant, le secteur informel, ce peut-être aussi, en ce domaine, la solidarité. De nombreuses tontines, de nombreuses petites sociétés de crédit mutuel en témoignent.

D. Projections

Le budget et le commerce extérieur permettent de suivre, de façon synthétique, les moyens du Togo et son ouverture au monde.

Exprimé en francs constants par tête, le budget du pays s'est fortement accru dans les années soixante et soixante-dix, triplant presque, on l'a vu, rien qu'entre 1973 et 1976. Puis il a beaucoup diminué durant la phase FMI. Et finalement, hors service de la dette, il a augmenté d'environ 50% par tête entre 1960 et 1992. Il en est à peu près de même du commerce extérieur, Si l'on élimine les réexportations. Rappelons, pour souligner la médiocrité de ces résultats à long terme, qu'en 1960 l'exploitation des phosphates n'avait pas commencé. Hors réexportations et phosphates, les ventes du Togo, par tête, ont diminué en francs constants depuis l'indépendance.

1. Budget en déséquilibre - Aide et prêts mal ciblés

Le budget 1992 du Togo s'élève à 95 milliards CFA dont 13 affectés au service de la dette. Seulement de l'autre côté, dans les recettes, apparaît une impasse de 13 milliards. Le Togo compte sur de nouveaux prêts pour honorer ses engagements après rééchelonnements.

Les dépenses, hors service de la dette, sont donc de l'ordre de 80 milliards CFA, pour bientôt quatre millions de Togolais. C'est le budget municipal d'une ville de deux cent mille habitants en France. Et, en plus, au Togo, les budgets des municipalités et des préfectures sont insignifiants. Il n'y a dans ce pays que trente et un mille fonctionnaires - militaires non compris - dont la moitié d'enseignants (un fonctionnaire sur cent vingt habitants). Parmi les dépenses, hors service de la dette, éducation et défense représentent environ 20% et 15% du total.

Dans les chiffres du commerce extérieur se remarque d'abord le développement des réexportations (42 milliards CFA en 1991) qui gonflent les totaux des deux côtés, soulignant le rôle de place commerciale de Lomé. Les ventes de café et de cacao se sont effondrées en valeur; elles atteignent à présent ensemble un niveau bien inférieur à celles de coton. Ainsi, en cent ans, le Togo est passé de l'huile de palme et des palmistes au coton, en transitant par le cacao et le café. Le phosphate a, quant à lui, représenté, en 1991, presque la moitié des exportations - hors réexportations.

Les Togolais se sont mis à acheter des quantités croissantes de produits de seconde main: fripes, chaussures d'occasion, voitures et motos disputées à la casse. Les importations par tête sont trente fois moindres qu'en France mais trois fois plus élevées qu'au Burkina Faso, pays plus pauvre et enclavé. Quand à l'ivoirien, il importe 50% de plus que le Togolais. Naturellement, une bonne part des importations du Togo, comme celles de produits pétroliers, de viande, de sucre, concerne surtout une petite frange de la population.

Après les rééchelonnements de dettes successifs du Club de Paris, assortis de réductions d'intérêts et de crédits relais à taux symboliques, le Togo a bénéficié depuis 1990 d'annulations d'échéances de dettes bilatérales, notamment de la part de la France. Les effets d'annonce ont même été multipliés pouvant faire croire à des remises totales, alors qu'il n'y avait qu'effacement de l'ardoise d'une année. Et finalement, au milieu de 1992, la dette du Togo s'élevait toujours à environ 300 milliards CFA, presque quatre fois les ressources budgétaires annuelles. Le Club de Paris s'est alors orienté (Juin 1992) vers une réduction de 50% des dettes bilatérales, le reste d'entre elles étant rééchelonné sur 23 ans. Avec bon sens, des opposants togolais ont alors souligné qu'il aurait mieux valu tenir en suspens de telles remises jusqu'à ce qu'interviennent des élections libres.

D'après le rapport établi pour 1990 par l'antenne locale du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), l'aide au Togo a atteint en brut un total de 203 millions de dollars, soit 57 dollars par habitant dont 54% en dons. L'aide a permis au Togo d'honorer ses échéances d'intérêts et d'un peu investir et rénover.

2. La coopération technique

L'aide technique, sous forme de coopérants, a représenté certaines années plus d'un quart de l'aide française, s'ajoutant à l'aide projet du FAC, à l'aide budgétaire non affectée et aux prêts de la Caisse centrale de coopération économique. En juin 1992, il y avait au Togo quatre-vingt-six coopérants français au titre de l'enseignement, ainsi que quarante-cinq dits "techniques", dont deux placés auprès d'Eyadéma. D'autres Français, une soixantaine, servaient dans divers organismes installés au Togo.

Ici, comme ailleurs, les coopérants sont parfois sous-employés bien que très bien payés. D'après les chiffres du PNUD, ils coûtaient, en moyenne, près d'un million FF chacun en 1990.

Serait-il dès lors excessif de parler de surtraitements du sous-développement? De toute façon, les meilleurs coopérants ce sont ceux qui passent vite, veillant à redresser ceci, à mettre en place cela et à former leur successeur. Et les plus mauvais, au contraire, ce sont ceux qui cherchent à faire carrière en tant que tels. Dès lors il leur faut flatter et plaire.

Bien des aides de la France ont été fort utiles, et d'abord celle qui a permis, il y a peu, de sauver des eaux Aného et le wharf des phosphates. Ce qui n'empêche pas certains Togolais de se demander si, depuis 1967, leur ancien tuteur ne leur a pas fait plus de mal, en soutenant et en armant Eyadéma, que de bien par ses crédits.

3. Colonisation : suite

Le Togo n'a pas échappé à une recolonisation rampante, sous forme d'un retour à un encadrement européen là où des nationaux s'étaient installés aux commandes. Le favoritisme et l'absence de contrôle entraînant la gabegie, pour y mettre fin on fait venir des blancs qui coûteront parfois infiniment plus cher que tous les salariés togolais de l'organisme réunis. Et bien sûr l'encadrement colonial entraîne toujours l'inertie et l'irresponsabilité qui paraissent le justifier et le prolongeront.

Depuis 1987, par exemple, l'aéroport de Lomé-Tokoin est géré par une société mixte réunissant le Togo et la chambre de commerce de Bordeaux qui envoie du personnel pour diriger l'affaire. Il ne s'agit pas du tout de la navigation aérienne gérée à part, mais d'activités au sol très simples que des Togolais auraient pu évidemment assurer seuls. Tout au plus aurait-on demandé l'envoi pour quelques mois d'un spécialiste chargé d'une remise en ordre. Fallait-il ajouter cette dépendance à celles déjà sensibles dans le grand commerce, la banque, l'industrie, l'hôtellerie?

Faute de renouvellement des hommes au pouvoir, de bonne gestion, d'honnêteté, d'utilisation correcte de l'aide étrangère, de mobilisation de la population pour son avenir, l'économie togolaise n'a pas progressé par tête depuis l'indépendance, hors le phosphate et l'activité portuaire. Elle avait déjà patiné, on l'a vu, de 1929 à 1960. Après les missions de la période Sarakawa, le Togo, endetté, s'est retrouvé dans le groupe des pays les moins développés. La situation est beaucoup plus angoissante qu'un tiers de siècle plus tôt parce que les déracinés dans les villes se sont multipliés et qu'il naît presque quatre fois plus d'enfants.

4. L'absence de gestion

Mais quelle était donc la différence entre le système Eyadéma et les régimes africains qui se disaient marxistes, comme celui du voisin béninois, et pratiquaient aussi, en fait, l'affairisme d'Etat? Cette différence tenait d'abord aux portraits, aux appellations et aux slogans. Surtout, le Timonier n'avait pas nationalisé les maisons de commerce et il s'était bien gardé d'intervenir dans la gestion des banques de dépôts. On retrouve là l'habileté d'Eyadéma, sachant limiter les risques. Lomé s'est développé comme place commerciale et financière en profitant des difficultés monétaires du Ghana et du Nigeria et du marxisme du Bénin. Eyadéma a échoué dans ce qu'il a créé, et l'administration qu'il a pourrie détruit le reste des maigres acquis.

Le Général a d'ailleurs beaucoup observé et imité dans sa grande politique de suivisme. Ainsi est-ce pour le malheur de son pays qu'il a, par exemple, trop regardé du côté de Mobutu ou qu'il a été ébloui par le "sage" Houphouët-Boigny, sa fortune, son palais, son hôtel Ivoire, la glorification de son lieu de naissance. Le président ivoirien ayant beaucoup plus de moyens qu'Eyadéma, pour lui l'admirer, c'était se perdre. Mais, Si la plupart des chefs d'Etat d'Afrique noire de la première période se sont ressemblés, pour la gestion économique notamment, les cadets imitant les anciens, malgré des origines si différentes, c'est probablement parce qu'un bon gouvernement vigoureux et efficace était presque impossible à ce stade. L'Afrique ne pouvait pas bien partir. A cause du manque d'expérience, à cause des droits acquis de certains fonctionnaires, des espoirs-illusions qui n'incitaient pas à l'effort. Il n'y a pas de bonne colonisation. Il n'y a pas non plus de bonne sortie de la colonisation, ni d'accouchement sans douleur d'une nation.

Les fonctionnaires ou les militaires, ou les deux, se seraient opposés à une gestion rigoureuse. Le sort de S. Olympio en a apporté la preuve. S'il a été assassiné, ce n'est pas parce que, depuis deux ans, il était devenu un dictateur, mais parce qu'il ne voulait pas, à ce stade, d'armée plus importante que celle, symbolique, que lui avait laissée la France (entre autres raisons).

Il fallait que passe au moins une génération, celle des illusions et que finisse la guerre froide qui a tout aggravé en consolidant un Eyadéma. Restent les handicaps si lourds de l'Afrique d'aujourd'hui, du Togo d'aujourd'hui, du togolais de toujours.

Mais le fait d'avoir des pays loin devant soi sur la route du développement constitue-t-il un handicap supplémentaire ou au contraire, un avantage? Un peu des deux, à vrai dire. D'un côté, l'existence de pays plus avancés devrait permettre d'éviter certains détours, certaines erreurs, tandis qu'une aide vraiment efficace pourrait un jour prévaloir. Mais, de l'autre côté, l'industrialisation est rendue beaucoup plus difficile par l'existence préalable de biens manufacturés bon marché, d'autant plus bon marché que l'on envoie en Afrique les invendus ailleurs, les fins de série, les fripes, les produits revêtus d'une fausse griffe.

Très curieusement, le rapport 1991 de la Banque mondiale, tout en répétant les idées libérales officielles, reconnaît qu'en fait aucun pays ne s'est industrialisé dans une situation de libre-échange. Par exemple, un encadré de ce rapport rappelle la protection dont se sont entourés l'Angleterre et d'autres vieux pays avant de devenir libre-échangistes. Un autre encadré explique que les nouveaux pays industriels, et d'abord les dragons du Sud-Est asiatique, ont commencé par s'entourer de hautes protections. Partout jusqu'ici, le chemin qui monte est passé d'abord, pour l'industrie comme pour l'agriculture, par un développement auto-centré, à l'abri de barrières suffisantes. Mais le Togo, trop mince pour se protéger seul, ne peut le faire, l'on y revient sans cesse, qu'avec ses voisins.

Peut-être, cependant, une union économique et monétaire ouest-africaine pourrait-elle s'imposer ; le franc CFA, changeant de nom, deviendrait convertible à taux fixe en euros. Ghana et Nigeria chercheront alors à s'introduire dans le système et la Grande-Bretagne, lorsqu'elle se sera résignée pour elle-même, plaidera pour que satisfaction leur soit donnée. Ainsi, d'ici peut-être dix ans, les Togolais, y compris les anciens Togolais

britanniques pourraient-ils être de grands bénéficiaires des traités européens.

C'était assez facile de prendre la place d'Olympio, gestionnaire économe, ce sera très difficile de succéder à Eyadéma, en liquidation judiciaire. D'autant plus qu'à tous les handicaps pour le développement, s'ajoute dans l'immédiat, celui d'une armée indisciplinée de soldats perdus et, à terme, celui, très lourd, d'une poussée démographique excessive par rapport aux possibilités du pays.

5. Démographie

Pour la décennie 1981-1990, selon les rapports des Nations-Unies, le Togo faisait partie des pays où la progression annuelle des habitants était de 3.5%. La population a approximativement doublé de 1920 à 1960, année où elle atteignait 1.5 million, puis à nouveau de 1960 à 1985 et pourrait le faire encore, si rien ne changeait, de 1985 à 2006 en 21 ans cette fois, un rythme plus rapide que celui de l'Europe au 19ème siècle. Le Togo aurait en 1990 une population de 3.6 millions d'habitants; le taux de natalité s'élevait à 4.9%, celui de la mortalité à 1.4%. Le nombre d'enfants par femme atteignait 6.6, le pourcentage des moins de 15 ans 48%; l'espérance de vie était de 54ans avec une mortalité infantile de 9%. Le rapport de la Banque mondiale prévoit une décélération assez rapide : le Togo aurait 5 millions d'habitants en l'an 2000, 9 en 2025 et finirait par se stabiliser autour de 18 millions (325 habitants au Km2).

Au Togo comme ailleurs, une bonne part de la population s'installe dans les villes : le recensement de 1981 fait apparaître un pourcentage de 25% de Togolais habitant les 21 chefs-lieux de préfecture.

CONCLUSION :

Souvent, la bonne gestion du Togo est donnée en exemple par les organisations internationales. Pas tellement par le FMI, qui n'aime guère ce pays depuis qu'il copie, qu'il interdit les fripes, qu'il se protège, avec ses voisins, des importations étrangères, mais par l'Organisation mondiale de la santé, l'UNESCO, l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement.

Ainsi que l'a remarqué l'UNESCO dans son rapport de 2000, les rivalités dites «ethniques» se sont vite atténuées au Togo à partir du moment où l'on a enfin cessé d'opposer à tout propos le nord au sud. Un grand pas en avant a d'ailleurs été franchi à cet égard lorsqu'a été interdite toute référence à l'ethnie (de même d'ailleurs qu'à la religion) dans les recensements. Les ethnologues ayant protesté, ils se sont fait traiter de coloniaux, de diviseurs, de passésistes. La mise en place d'une structure presque fédérale a aussi rendu service. Voilà un bon chemin vers la cohésion. Et aujourd'hui on descend de Kara ou de Dapaong comme on monte de Limoges ou de Marseille.

Dans les villages, la démocratie s'est implantée assez aisément; ou plutôt elle y est revenue, valeur authentique et non pas importée, n'en déplaise à un Chirac. Se sentant responsables et voulant s'arracher au passé sous la pression des jeunes, les paysans se sont mis à discuter de leur avenir et à mieux utiliser leur temps libre. Ils ont construit ensemble des petits barrages, des greniers, des moulins, ils ont planté des pépinières, acheté en commun des outils pour le forgeron et même des bœufs car la culture attelée avait été rendue nécessaire par la poussée de la population.

Relu et modifié par Gustav A. AHADJI

Source :

A la rencontre du Togo, Jean de Menthon, l'Harmattan